

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint Pardoux Isaac dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle d'activités, sous la présidence de Marie-José BONADONA.

Présents : BONADONA Marie-José, DALTO Pascale, BELLOT Laurent, BERTRAND Joseline, BORTOT Patrick, SAUTET Nathalie, BOURG Christophe, NAIBO Franck, VALOGNES Françoise, COSTANSA Nadia, BERTRAND Vincent.

Excusés : BREDA Emilie, DELAGE Maryse, LAFON Vincent, GIACUZZO Guy.

Secrétaire de séance : Pascale DALTO

L'ordre du jour est le suivant :

- Adoption du procès-verbal en date du 13 avril 2021.
- Choix de la banque pour le financement de l'aménagement des trottoirs de la rue Daniel Roux.
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme.
- Constitution du groupe de travail pour le suivi du Plan Local d'Urbanisme.
- Présentation du rapport d'activité 2020 du SCoT Val de Garonne Guyenne Gascogne.
- Financement des intervenants sociaux en police et gendarmerie.
- Lancement de l'enquête publique pour la cession de la voie communale dit « Le Cardinet ».
- Redevance d'Occupation du Domaine Public pour Telecom.
- Renouvellement marché d'achat d'énergie 2023-2025 – Electricité et gaz naturel.
- Indemnités du Maire et de ses adjoints.
- Horaires ouvertures mairie.
- Tour de garde pour les élections départementales et régionales.
- Questions diverses.

- ADOPTION DU PROCES-VERBAL EN DATE DU 13 AVRIL 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal en date du 13 avril 2021.

24 - CHOIX DE LA BANQUE POUR LE FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RUE DANIEL ROUX ET DE SES PARKINGS.

Le Conseil Municipal décide de recourir à un emprunt d'un montant de 300 000 € pour les travaux d'aménagement des trottoirs de la rue Daniel Roux et de ses parkings, auprès de la banque postale, pour un taux fixe de 0.60 % sur 10 ans.

25 - ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme groupé avec les communes d'Agnac, la Sauvetat du Dropt, Peyrières et Puysserampion.

26 - CONSTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LE SUIVI DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le groupe de travail pour le suivi de l'étude du Plan Local d'Urbanisme est composé avec :

Madame Bonadona Marie-José, Maire, président

Madame Dalto Pascale, membre

Monsieur Bellot Laurent, membre

Madame Bertrand Joseline, membre

Madame Valognes Françoise, membre.

27 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DU SCoT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

Le rapport d'activité 2020 est présenté aux membres du Conseil Municipal.

28 - FINANCEMENT DES INTERVENANTS SOCIAUX EN POLICE ET GENDARMERIE.

Le Conseil Municipal décide de participer au financement des intervenants sociaux de Police et Gendarmerie.

29 - LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LA CESSION DU CHEMIN RURAL DIT « LE CARDINET ».

Le Conseil Municipal procède à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de « Cardinet ».

30 - FIXATION DES REDEVANCES TELECOMS.

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs annuels de la redevance pour occupation du domaine public communal due par les opérateurs de télécommunication respectivement.

31 - RENOUELEMENT AU MARCHÉ D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PROPOSÉ PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR « L'ACHAT D'ÉNERGIES, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET D'EXPLOITATION ÉNERGÉTIQUE»

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'acte de candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ».

32 - FIXATION DU TAUX DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS.

Le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux est, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale, fixé aux taux suivants :

- Maire : 51.6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 1ère adjointe : 19.80 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 2^{ème} adjoint : 17.82 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 3^{ème} adjointe : 17.82 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 4^{ème} adjoint : 0 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

33 - MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.

A compter du 1^{er} juin 2021, les horaires d'ouverture de la mairie sont :

Lundi :	9 h 00 à 12 h 00 - 14 h 00 à 18 h 00
Mardi :	Fermé
Mercredi :	9 h 00 à 12 h 00 - 14 h 00 à 18 h 00
Jedi :	Fermé - 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi :	Fermé - 14 h 00 à 18 h 00

- TOUR DE GARDE POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Le tour de garde pour les élections départementales et régionales du 20 et 27 juin a été réalisé.

- QUESTIONS DIVERSES

Un compteur électrique pour les pompes de relevage sera installé par le Syndicat Eau47. L'extension du réseau se fera depuis la rue Claude Debussy.

Des plans d'évacuation doivent être affichés dans l'école. Le montant de la prestation est de 871.20 € TTC.

23 Elèves vont à la piscine. Le tarif est de 3,50 € par enfant par séance. La séance sera annulée si mauvais temps et ne sera pas facturée. En revanche, si un enfant est absent, la séance de l'enfant absent sera à payer.

Pour encourager les enfants qui partent en 6^{ème}, un cadeau leur sera offert. Madame le Maire demande à Monsieur Bourg de réfléchir sur le type de présent. Peut-être un sac de sport ?

Le dossier de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est complet. Toutes les promesses de vente ont été signées.

L'arrêt de bus de la ligne Marmande Bergerac est modifié. Il se situera à la zone d'activité devant l'arrêt du bus, à compter du 1^{er} juin 2021.

Madame Bertrand fait le compte rendu de la commission « prospective – politiques contractuelles » :

- l'abandon du projet du terrain synthétique a été évoqué,
- une étude est réalisée sur la prise de compétence piscine,
- la santé (recherche de médecins),
- le transport à la demande.

- ADM 06 : remerciements pour le soutien à la suite de la tempête Alex.

- Les associations du don du sang, Adot, et chemins de Guyenne remercient la municipalité pour la subvention 2021.

- Madame le Maire demande de réfléchir à des actions pour faire participer les habitants à la vie de la commune. Madame le Maire souhaite qu'une animation autour d'« Octobre Rose » soit mise en place cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.